

CERTIFICATION & RNCP

TSSR - Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux

Aussi écrit : TSSR - Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux - titre pro TSSR

DÉFINITION

Le TSSR (Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux) est un Titre Professionnel de niveau 5 (Bac+2) du ministère du Travail qui forme à l'administration et à la sécurisation des infrastructures informatiques d'une entreprise.

Un sigle de quatre lettres dans un catalogue de formation ne dit rien du métier qu'il y a derrière. Déplié, le TSSR en dit beaucoup : Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux. C'est la personne qui installe et administre les serveurs d'une entreprise, qui gère son réseau, qui surveille les sauvegardes et la sécurité. Celle qu'on appelle quand plus rien ne fonctionne, et surtout celle qui fait en sorte qu'on n'ait pas à l'appeler. Sur le papier, c'est un Titre Professionnel de niveau 5, soit l'équivalent d'un Bac+2, délivré par le ministère du Travail. Dans une vie professionnelle, c'est le passage du dépannage à la responsabilité de l'infrastructure.

Ce que dit exactement la fiche officielle

Beaucoup de pages parlent du TSSR. Peu donnent les coordonnées qui permettent de vérifier ce qu'elles avancent. Les voici.

Niveau de certification

- Ce que dit le référentiel : Niveau 5, équivalent Bac+2
- Où le vérifier : France compétences, fiche RNCP42463

Code d'enregistrement

- Ce que dit le référentiel : RNCP42463
- Où le vérifier : France compétences, fiche RNCP42463

Autorité qui délivre

- Ce que dit le référentiel : Titre professionnel du ministère du Travail
- Où le vérifier : Ministère du Travail, titres professionnels

Référentiel en vigueur

- Ce que dit le référentiel : Révision du 16 juin 2026
- Où le vérifier : Légifrance, arrêté du 16 juin 2026

Parcours concernés

- Ce que dit le référentiel : Ceux ouverts à partir du 1er septembre 2026
- Où le vérifier : Légifrance, arrêté du 16 juin 2026

Ces cinq lignes suffisent à trancher un désaccord avec un organisme de formation. Un code RNCP se vérifie en trente secondes.

Trois blocs de compétences, et l'intelligence artificielle à l'intérieur

Depuis la révision de juin 2026, le titre s'obtient par trois blocs de compétences, les CCP :

- le support aux utilisateurs
- l'exploitation de l'infrastructure
- le maintien en conditions opérationnelles

Deux de ces trois blocs intègrent explicitement l'usage encadré de l'intelligence artificielle : aide au diagnostic,

optimisation de scripts. Le mot qui compte, dans cette phrase, est « encadré ». On ne vous demande pas de devenir spécialiste de l'IA. On vous demande de savoir vous en servir dans un cadre professionnel, avec le jugement qui va avec, c'est-à-dire de savoir aussi quand elle se trompe. Pour un adulte qui arrive d'un autre métier, c'est plutôt une bonne nouvelle : cette compétence-là est récente pour tout le monde.

La marche entre le dépannage et l'administration

Le TSSR va plus loin que le technicien de premier niveau. Le premier niveau reçoit l'appel, qualifie la panne, rend la main à l'utilisateur. Le TSSR tient ce qu'il y a derrière : les serveurs, le réseau, les sauvegardes, la sécurisation des infrastructures. La différence n'est pas d'abord une question de difficulté technique. C'est une question de périmètre et de responsabilité. Quand une sauvegarde n'a pas tourné, ce n'est pas l'utilisateur qui s'en aperçoit.

C'est aussi ce qui rend la cible crédible pour une reconversion adulte, sans passer par une école d'ingénieur : le marché manque de profils sur ces postes, et le titre est reconnu par les employeurs. Pas parce qu'il impressionne. Parce qu'il correspond à un besoin réel.

Deux situations concrètes

Un homme de 42 ans, cinq ans de support derrière lui

Il sait diagnostiquer. Il sait parler à un utilisateur énervé. Et il voit le plafond arriver : les tickets se ressemblent, le poste ne bouge plus. Le TSSR n'est pas pour lui un changement de métier, c'est un changement de périmètre. Le bloc consacré au support aux utilisateurs recoupe en partie ce qu'il fait déjà. Les deux autres, l'exploitation de l'infrastructure et le maintien en conditions opérationnelles, portent sur le terrain qu'on ne l'a jamais autorisé à toucher. Sa vraie question n'est donc pas « est-ce que j'en suis capable ». Elle est : est-ce que je veux porter la responsabilité de ce qui tombe la nuit.

Une femme de 39 ans qui vient d'un tout autre secteur

Elle n'a jamais travaillé dans l'informatique. Elle a repéré le TSSR dans un catalogue, puis lu en ligne un programme qui ne ressemble pas à celui qu'on lui présente aujourd'hui. Rien d'anormal : le référentiel a été révisé le 16 juin 2026, et il s'applique aux parcours ouverts à partir du 1er septembre 2026. Un contenu publié avant décrit une autre version du titre. Avant de signer, une seule chose à demander à l'organisme : sur quel référentiel formez-vous, et quel code RNCP visez-vous. La réponse attendue est RNCP42463.

Les erreurs fréquentes

- Confondre le TSSR avec le poste de technicien de premier niveau. Les deux métiers existent, ils ne recouvrent pas le même périmètre, et l'écart se paie en désillusion au premier mois de formation.
- Travailler sur un programme trouvé en ligne sans en regarder la date. Le référentiel a changé le 16 juin 2026 pour les parcours ouverts à partir du 1er septembre 2026 : ce qui a été écrit avant décrit une autre version du titre.
- Ne pas vérifier le code RNCP annoncé par l'organisme. La fiche RNCP42463 est publique et gratuite. Un interlocuteur qui reste vague sur ce point vous a déjà répondu.
- Prendre l'intelligence artificielle pour un argument de plaquette. Deux des trois blocs l'inscrivent dans le référentiel lui-même : ce n'est pas une option de programme.
- Viser plus haut par principe, en supposant qu'un niveau 5 ne pèse pas assez. Le bon critère n'est pas le niveau affiché sur le diplôme, c'est le poste que vous voulez tenir dans deux ans.

Pour votre reconversion

- Le métier de technicien supérieur systèmes et réseaux, en détail
- Le parcours de formation qui mène au TSSR

- Une journée dans la peau d'un technicien systèmes et réseaux
- Le technicien informatique de premier niveau, pour situer la marche
- Ce qu'est un Titre Professionnel du ministère du Travail

À RETENIR

- Le TSSR est un Titre Professionnel de niveau 5 (Bac+2) du ministère du Travail, enregistré au RNCP sous le code RNCP42463.
- Il forme à l'administration et à la sécurisation des infrastructures d'une entreprise : serveurs, réseaux, sauvegarde, sécurité, au-delà du support de premier niveau.
- Le titre s'obtient par trois blocs de compétences (CCP) : support aux utilisateurs, exploitation de l'infrastructure, maintien en conditions opérationnelles.
- Deux de ces trois blocs intègrent explicitement l'usage encadré de l'intelligence artificielle : aide au diagnostic, optimisation de scripts.
- Le référentiel a été révisé le 16 juin 2026 et s'applique aux parcours ouverts à partir du 1er septembre 2026.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- France compétences - fiche RNCP42463 (TSSR, référentiel 2026)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42463/> (consulté 2026-07-08)
- Légifrance - arrêté du 16 juin 2026 (nouveau référentiel TSSR)
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054273839> (consulté 2026-07-08)
- Ministère du Travail - Titres professionnels <https://travail-emploi.gouv.fr/> (consulté 2026-06-10)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion au 44, Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/tssr

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF